

TRANSCRIPTION

Démystifier le processus d'évaluation des demandes de subventions à la découverte du CRSNG

Narration : En qualité de programme principal du CRSNG, le Programme de subventions à la découverte constitue une importante source de financement de la recherche pour les universités canadiennes. Ces subventions favorisent la recherche concurrentielle à l'échelle internationale et aident à répondre aux besoins en sciences et en technologie du Canada. En plus d'assurer la promotion et le maintien d'une base de recherche diversifiée et de haute qualité en sciences naturelles et en génie, elles fournissent un milieu stimulant pour la formation des chercheurs. Contrairement aux autres mécanismes de financement, les subventions à la découverte appuient les programmes de recherche continus visant des objectifs à long terme au lieu de projets à court terme.

La vidéo explique ce qui se passe à chacune des étapes du traitement et de l'évaluation d'une demande de subvention à la découverte.

Le CRSNG reçoit environ 3 500 demandes de subventions à la découverte chaque année. Afin que les fonds soient affectés uniquement à des travaux respectant les normes d'excellence établies et que tous les candidats soient traités de façon équitable, les décisions en matière de financement sont fondées sur un processus d'évaluation par les pairs reconnu à l'échelle internationale.

Le CRSNG s'en remet à des chercheurs et à des ingénieurs spécialisés du milieu universitaire, de l'industrie et du secteur public qui consacrent leur temps, à titre bénévole, à l'évaluation des demandes. Chaque année en février, près de 400 chercheurs du Canada et du reste du monde se rendent à Ottawa pour les réunions d'évaluation des demandes. Chaque demande de subvention est alors évaluée. Ces chercheurs forment les 12 groupes d'évaluation chargés de disciplines distinctes.

Les demandes sont évaluées en fonction des trois critères de sélection s'appliquant aux subventions à la découverte :

- l'excellence du chercheur sur le plan des sciences ou du génie;
- le mérite de la proposition;
- la contribution à la formation de personnel hautement qualifié.

Ces critères et les renseignements particuliers à fournir dans les formulaires 100 et 101 sont expliqués plus en détail dans une autre vidéo du CRSNG, intitulée Conseils sur la présentation d'une demande de subvention à la découverte du CRSNG

À titre de candidat, vous devez savoir que vos chances de réussite reposent sur la qualité de votre demande.

Pour demander une subvention à la découverte, la première étape devrait consister à remplir le formulaire 180, Avis d'intention de présenter une demande de subvention à la découverte.

Dans le formulaire 180, on vous demande d'indiquer lequel des 12 groupes d'évaluation devrait selon vous évaluer votre demande. C'est à partir de votre suggestion que l'on déterminera l'équipe du CRSNG à laquelle la demande sera confiée. Un administrateur de programme consultera les membres du groupe d'évaluation visé pour désigner les évaluateurs les plus aptes à l'évaluer.

En outre, on vous demande d'indiquer les sujets de recherche qui correspondent le mieux à la recherche proposée. Vous devez en mentionner cinq au maximum par ordre décroissant de pertinence. Ces sujets peuvent relever de n'importe quel groupe d'évaluation, mais le premier doit être du ressort du groupe que vous avez choisi.

Si vous choisissez un sujet de recherche en cherchant des mots clés, vous devriez vérifier s'il relève du groupe d'évaluation choisi. Il est important d'indiquer des sujets de recherche qui se rapportent directement à l'étendue des travaux proposés dans votre demande.

Les renseignements relatifs aux sujets de recherche de même que la description des travaux proposés sont importants pour plusieurs raisons.

En premier lieu, ces renseignements permettent de déterminer le groupe d'évaluation et les évaluateurs à qui le CRSNG confiera l'examen de votre demande lorsqu'il la recevra en novembre.

Chaque demande est généralement évaluée par cinq membres de groupe d'évaluation, qui sont des spécialistes dans leur domaine respectif. Le choix des membres est dicté par l'optimisation de la correspondance entre l'expertise des évaluateurs et la recherche proposée. Au moment de prendre ces décisions, le CRSNG tient compte des conflits d'intérêts éventuels et de la langue dans laquelle la demande est présentée.

En deuxième lieu, un membre du groupe d'évaluation qui possède l'expertise voulue désigne les examinateurs. L'ensemble des examinateurs comprend généralement à la fois des spécialistes suggérés dans votre formulaire 180 et d'autres spécialistes proposés par le membre.

Kathleen Gilmour : Les rapports des examinateurs peuvent être utiles pour différentes raisons. En tant qu'évaluatrice, j'examine la demande de subvention, je note mes propres conclusions par rapport à celle-ci, puis je vais lire les rapports des examinateurs. Si les examinateurs sont d'accord avec moi, j'ai bien plus confiance dans mon évaluation de la demande. Toutefois, ils soulignent souvent des points que j'ai négligés, car ils sont des experts en la matière alors que je ne le suis pas forcément. C'est donc bien puisque les rapports d'examineurs repèrent des choses qui sont parfois importantes pour le domaine, mais qui ne sont pas évidentes pour nous. Je crois que les examinateurs sont bien placés pour juger de l'importance de la recherche dans le domaine et leurs commentaires à cet effet sont très utiles.

Narration : Enfin, les sujets de recherche indiqués permettent de repérer les demandes qui bénéficieraient d'un examen conjoint mettant à contribution plus d'un groupe d'évaluation. De plus en plus, la recherche portant sur de vastes problèmes en sciences et en génie nécessite les connaissances, l'expertise et la contribution combinées de chercheurs de différents domaines. S'il y a lieu, une demande peut être évaluée par les membres de plus d'un groupe d'évaluation.

Une fois que le CRSNG a reçu les demandes, des employés les regroupent par domaines de recherche et confirment que chacune est confiée aux évaluateurs appropriés.

En décembre, les membres des groupes d'évaluation reçoivent une copie des demandes qui leur sont confiées.

Christian Reber : Avant d'aller à Ottawa, tous les membres du comité travaillent d'arrache-pied pour lire les propositions, réfléchir sur le programme de recherche proposé et lire vos échantillons de contributions à la recherche. C'est très, très important.

Narration : L'évaluation des demandes repose sur un processus en deux étapes qui dissocie l'évaluation du mérite scientifique et la recommandation en matière de financement.

À l'étape de l'évaluation scientifique, les évaluateurs discutent des points forts et des points faibles de chaque proposition en s'appuyant sur leur évaluation. Après la discussion, chaque évaluateur attribue une cote à la demande pour chacun des trois critères : excellence du chercheur sur le plan des sciences ou du génie, mérite de la proposition et contribution à la formation de personnel hautement qualifié. Les membres évaluent aussi parfois le coût du programme de recherche proposé par rapport à la norme dans le domaine.

Pour chaque critère de sélection, les demandes sont évaluées selon une échelle de six cotes : exceptionnel, remarquable, très élevé, élevé, modéré et insuffisant.

À la deuxième étape du processus, il s'agit de déterminer le montant du financement. Une fois toutes les demandes évaluées, on les classe systématiquement dans des catégories de qualité en fonction des cotes reçues. Toutes les demandes de qualité comparable sont réunies dans la même catégorie.

Par exemple, les demandes qui ont obtenu une cote « exceptionnel » pour les trois critères sont classées dans la catégorie A. Toutes celles ayant obtenu deux cotes « exceptionnel » et une cote « remarquable » vont dans la catégorie B et ainsi de suite. La catégorie D pourrait regrouper les demandes qui ont reçu trois cotes « remarquable » ou une combinaison similaire. Les demandes de la catégorie J sont celles qui ont trois cotes « élevé » ou l'équivalent. Si une demande ne répond pas à l'un des critères, le candidat n'obtiendra aucun financement – peu importe les cotes attribuées aux deux autres critères.

On associe ensuite un niveau de financement à chaque catégorie. Les demandes de la catégorie A reçoivent le montant maximal, puis le financement diminue d'une catégorie à l'autre jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

Le montant de la subvention varie également d'un groupe d'évaluation à l'autre, mais toutes les demandes classées dans la même catégorie au sein d'un groupe d'évaluation reçoivent un montant similaire. Le montant final peut varier légèrement à l'intérieur d'un groupe d'évaluation selon l'évaluation du coût de la recherche par les membres du groupe d'évaluation..

Nigel Roulet : Les fonds à notre disposition ne permettent pas de financer toutes les demandes de qualité que nous recevons. Si une proposition est rejetée, cela ne signifie pas nécessairement que son mérite scientifique est insuffisant. Le concours des subventions à la découverte oppose des pairs, c'est-à-dire que vous êtes en concurrence avec d'autres membres du milieu. ... Et il se trouve que nous manquons de fonds avant d'atteindre le point où les propositions ne mériteraient plus de financement.

Narration : À l'issue du concours, chaque candidat reçoit une notification de décision indiquant les résultats ainsi qu'un message au candidat précisant les différentes cotes attribuées pour chacun des trois critères. Le message renferme parfois des commentaires supplémentaires reflétant l'opinion unanime des évaluateurs. Enfin, le candidat reçoit une copie des rapports des examinateurs, caviardés pour respecter la législation en matière de protection des renseignements personnels, qui ont servi à

évaluer leur demande.

Ceux qui veulent obtenir davantage de renseignements sur le processus d'évaluation par les pairs devraient s'adresser au responsable des subventions de recherche au sein de leur établissement ou communiquer avec le CRSNG. Pour en savoir plus sur la marche à suivre afin de présenter une demande de subvention à la découverte ou de profiter d'autres possibilités de financement, consultez le site Web du CRSNG.